

# Présentation du rapport d'analyse stratégique

## *Les facilitateurs professionnels du blanchiment de capitaux*

26 juin 2025

*Division de la Stratégie et de l'Analyse Stratégique  
Cellule de Renseignement Financier*



# SOMMAIRE

1. Introduction
  - ◆ L'analyse stratégique
  - ◆ Motivations
2. Le rapport d'analyse stratégique
  - ◆ Aperçu du contenu
  - ◆ Diffusion
3. Cas typologiques en matière de PML/TBML
  - ◆ Le rôle des sociétés d'assurance
  - ◆ Le rôle des sociétés de gestion
  - ◆ Indicateurs de risque
4. Conclusion



# SOMMAIRE

## 1. Introduction

- ◆ L'analyse stratégique
- ◆ Motivations

## 2. Le rapport d'analyse stratégique

- ◆ Aperçu du contenu
- ◆ Diffusion

## 3. Cas typologiques en matière de PML/TBML

- ◆ Le rôle des sociétés d'assurance
- ◆ Le rôle des sociétés de gestion
- ◆ Indicateurs de risque

## 4. Conclusion

# 1. Introduction

## *L'analyse stratégique*

- ♦ Une **mission principale** de la CRF
- ♦ *Identifier les **tendances** et **schémas** en matière de blanchiment de capitaux, de financement du terrorisme, et de financement de la prolifération des armes de destruction massive*
- ♦ Vocation à **informer** et **sensibiliser** les parties prenantes de la LBC/FT-P
- ♦ Analyse **statistique, tactique** et/ou **typologique**

# 1. Introduction

## *Motivations*

- ◆ Schémas relevés dans des **cas d'analyse opérationnelle** de la CRF
- ◆ **Tendance étudiée à l'international**, notamment :
  - ◆ Rapport *Professional Money Laundering* du GAFI en 2018 ;
  - ◆ Expert Group Meeting *Disrupting International Professional Money Laundering Networks* de l'ONUUDC, auquel la CRF a pris part en mars 2025
- ◆ Méthodologie de l'**analyse typologique** : examen de publications internationales, sélection des cas, élaboration de typologies et identification d'indicateurs



# SOMMAIRE

1. Introduction
  - ◆ L'analyse stratégique
  - ◆ Motivations
2. **Le rapport d'analyse stratégique**
  - ◆ Aperçu du contenu
  - ◆ Diffusion
3. Cas typologiques en matière de PML/TBML
  - ◆ Le rôle des sociétés d'assurance
  - ◆ Le rôle des sociétés de gestion
  - ◆ Indicateurs de risque
4. Conclusion

## 2. Le rapport d'analyse stratégique



- ◆ Rapport rédigé et mis en forme en **français** et en **anglais**.

- ◆ **Structure :**

INTRODUCTION	2
<hr/>	
ANALYSE TYPOLOGIQUE	3
<hr/>	
INDICATEURS	8
<hr/>	
CONCLUSION	12

# 2. Le rapport d'analyse stratégique

## Aperçu du contenu

### QU'EST-CE QU'UN FACILITATEUR PROFESSIONNEL DU BLANCHIMENT ?

Le Groupe d'action financière (GAFI) définit le blanchiment professionnel de capitaux ("professional money laundering") comme étant la fourniture de services de blanchiment de capitaux en échange de commissions, honoraires ou autre forme de profit.

### TYPOLOGIE 1

**FAUSSES POLICES D'ASSURANCE DISSIMULANT DES ÉCHANGES COMMERCIAUX ILLICITES**

### TYPOLOGIE 2

**TRANSFERTS DE FONDS VIA UN INTERMÉDIAIRE JURIDIQUE**

INTERMÉDIAIRES JURIDIQUES ET FINANCIERS

### INDICATEURS

- Participation de professions du droit ou du chiffre en qualité d'intermédiaire entre les institutions financières et le client, en particulier lorsque cette participation n'a pas de motif économique apparent
- Intermédiaires qui gèrent les fonds ou les actifs d'un client en leur nom propre, en particulier si l'identité du client n'est pas renseignée
- Changements fréquents d'intermédiaires
- Recours à des intermédiaires situés dans des juridictions à haut risque, sans motif économique apparent

TRANSACTIONS

- Recours à des trusts ou à des mécanismes de séquestre pour déplacer des fonds sans justification contractuelle
- Changements de profil transactionnel, en particulier dans le cas d'un intermédiaire juridique ou financier
- Développement soudain et significatif de prestations immatérielles (consulting, publicité, marketing, assurance, droits d'exploitation, licences, marques...)
- Recours à des sociétés-écrans ou à des comptes multiples en l'absence de motif économique apparent
- Utilisation de moyens de paiement alternatifs (dont les actifs virtuels)
- Libellés de compte génériques ou qui semblent codés

# 2. Le rapport d'analyse stratégique

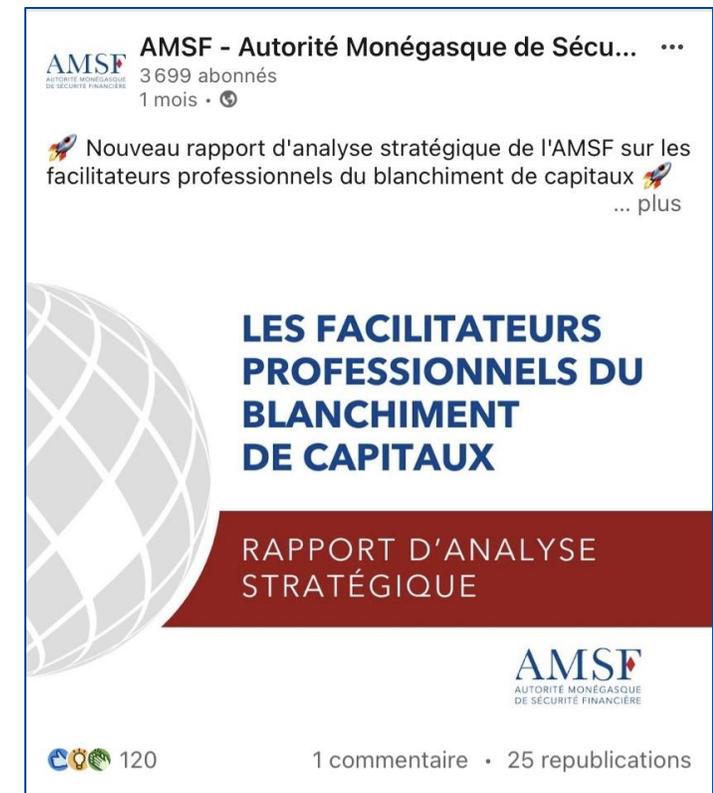
## Diffusion

- ◆ Publié sur le **site internet de l'AMSF**

<https://amsf.mc/actualites/analyse-strategique-rapport-sur-les-facilitateurs-professionnels-du-blanchiment-de-capitaux>



- ◆ Publié sur **LinkedIn**





# SOMMAIRE

1. Introduction
  - ◆ L'analyse stratégique
  - ◆ Motivations
2. Le rapport d'analyse stratégique
  - ◆ Aperçu du contenu
  - ◆ Diffusion
3. **Cas typologiques en matière de PML/TBML**
  - ◆ Le rôle des sociétés d'assurance
  - ◆ Le rôle des sociétés de gestion
  - ◆ Indicateurs de risque
4. Conclusion

# 3. Cas typologiques en matière de PML/TBML

## Typologie A : Le rôle des sociétés d'assurance dans des PMLN

### ◆ Les sociétés d'assurance : un acteur essentiel

- Assurance obligatoire (pour les navires pétroliers, voir, CLC Convention du 29 Novembre 1969 et son protocole additionnel de 1992, adoptés par l'IMO (International Maritime Organisation))
- **Rôle fondamental** (fournisseur de **multiples services**)
- **Catalyseur** potentiel dans des schémas de blanchiment, contournement de sanction, etc

### ◆ Falsification de documents

- **Multitude de documents** justifiant l'existence ou l'activité d'un navire
- **Difficile à obtenir** et à vérifier (juridictions peu coopératives, opacité, IA, etc.)
- **Importance croissante** : les phénomènes de *dark* et *grey fleet*

### ◆ Manipulation du processus de facturation

- Plus régulièrement utilisé dans des **schémas de contournement de sanction** de type **PC** (ex. OPC)
- Techniques **surfacturation** ou **sousfacturation**
- **Opacification** de la traçabilité des marchandises



# 3. Cas typologiques en matière de PML/TBML

## Typologie B : Le rôle des sociétés de gestion dans des PMLN

### ◆ Les sociétés de gestion : acteur majeur du réseau

- **Gestion** et **coordination** des aspects logistiques (flotte, navire, marchandise)
- Vise à **complexifier** et **opacifier** l'activité d'un navire ou d'une flotte

### ◆ Manipulation du pavillon

- Recours aux **pavillons de complaisance**
- Changement **réguliers de pavillon**
- **Entrave** à la coopération internationale et **opacification**
- Les pavillons sont choisis selon **plusieurs critères** :
  - La facilité des procédures d'enregistrement
  - Les frais d'enregistrement
  - Pavillon ciblé/connu des autorités
  - Equipages locaux inclus

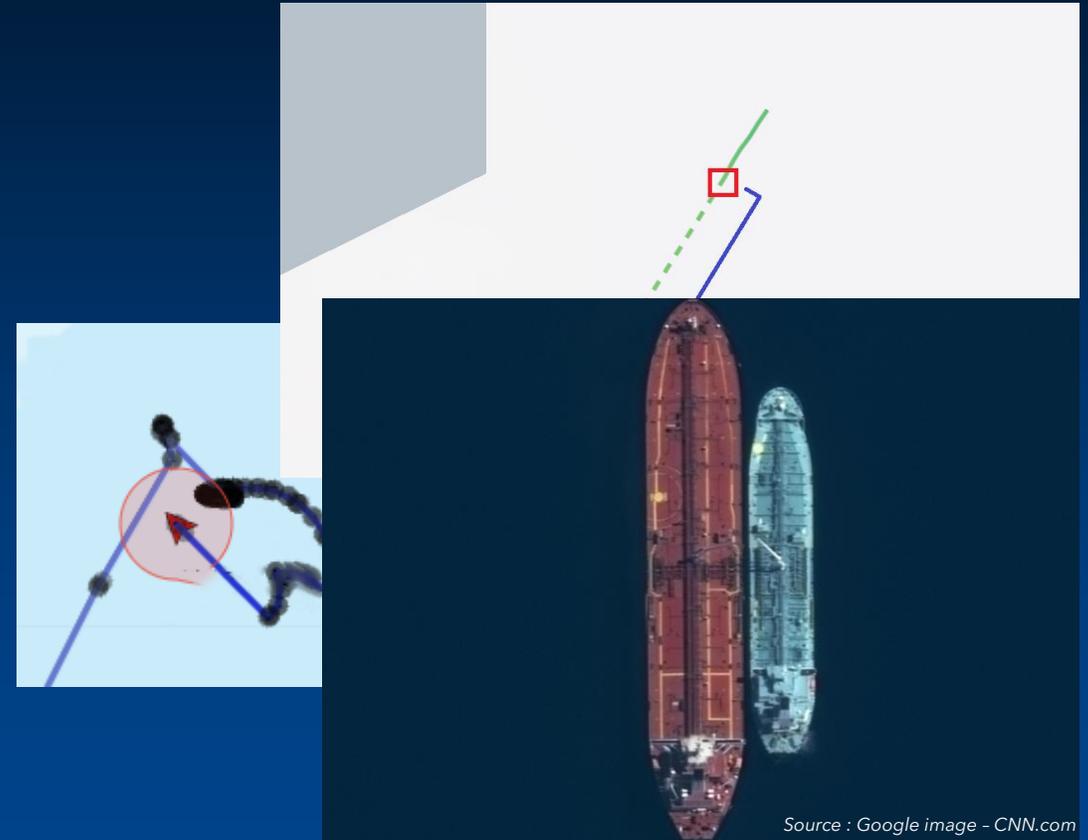


# 3. Cas typologiques en matière de PML/TBML

## Typologie B : Le rôle des sociétés de gestion dans des PMLN

### ◆ Techniques de spoofing

- Manipulation du **signal AIS** en mer
- Le signal AIS est un système de communication de messages standardisés international en temps réel entre navires en mer
- **Désactivation stratégique, délocalisation**, etc.
- **Opacification** de l'activité d'un navire (**STS transferts**, collecte de renseignement, cartographie, etc.)



# 3. Cas typologiques en matière de PML/TBML

Indicateurs financiers

Origine des fonds  
suspicieuse



Documentation  
justificative lacunaire



Schéma transactionnel et/ou  
capitalistique atypique



Indicateurs liés au  
transport maritime

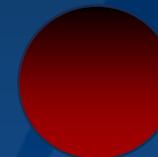
Origine des marchandises  
opaque



Implication de sociétés récentes

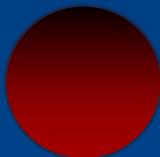


Implication de juridictions à  
risque

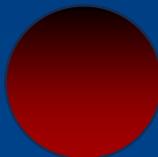


Indicateurs liés  
aux navires

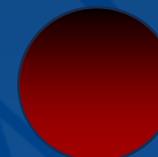
Recours à des  
navires anciens



Recours à des pavillons de  
complaisance



Changements administratifs  
multiples et inexplicés





# SOMMAIRE

1. Introduction
  - ◆ L'analyse stratégique
  - ◆ Motivations
2. Le rapport d'analyse stratégique
  - ◆ Aperçu du contenu
  - ◆ Diffusion
3. Cas typologiques en matière de PML/TBML
  - ◆ Le rôle des sociétés d'assurance
  - ◆ Le rôle des sociétés de gestion
  - ◆ Indicateurs de risque
4. Conclusion

# 4. Conclusion

- ♦ À travers l'étude de typologies et d'indicateurs, ce rapport contribue à la **détection** d'activités ou de transactions pouvant donner lieu à l'identification de facilitateurs professionnels du blanchiment et à la transmission de **déclarations de soupçon**. L'évolution rapide de ces modes opératoires appelle les acteurs de la LBC/FT-P à rester vigilants et informés.
- ♦ La coopération entre la **Cellule de Renseignement Financier** et les **entités assujetties** est essentielle à l'identification de ces acteurs et à la poursuite des activités illicites perpétrées par les groupes de criminalité organisée internationaux.

**Merci pour votre attention**



13, rue Émile de Loth  
98000 MONACO

Tél. (+377) 98 98 42 22

[contact@amsf.mc](mailto:contact@amsf.mc)  
[www.amsf.mc](http://www.amsf.mc)